

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 6

Artikel: Les patrouilles d'officiers dans la cavalerie
Autor: Bürcher, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les patrouilles d'officiers dans la cavalerie.

Les patrouilles d'officiers ne dépassent pas, en général, 4-8 cavaliers, car elles ne sont pas appelées à livrer de combats, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on les envoie à grandes distances — à plus de 25-30 km. Le chef de patrouille est l'élément intellectuel de celle-ci ; il représente le commandant qui l'a envoyé en exploration. Ses qualités de caractère et d'intelligence doivent donner la certitude que la tâche qu'il a reçue sera parfaitement accomplie et que ses observations seront aussi sûres que possible ; ce sont ces conditions que l'on doit rechercher pour assurer la valeur d'une patrouille.

En guerre, des patrouilles sont envoyées journalièrement en grand nombre ; il est donc presque impossible d'en choisir toujours spécialement le chef ; le service devant être réparti également, il faut juger dans quels cas on peut employer les officiers les moins expérimentés, afin de réservier les plus habiles pour les tâches importantes.

Les difficultés que rencontre une patrouille croissent, dans la plupart des cas, avec la longueur du trajet à accomplir. Le plus souvent, la tâche des patrouilles envoyées à grande distance rentre dans la catégorie des tâches les plus importantes ; le chef doit donc être un officier capable. Une tâche aisée et de moindre importance peut sans inconvénient être confiée à un bon sous-officier.

Le chef de patrouille le plus recommandable est celui dans lequel on peut mettre une confiance illimitée, parce qu'il puise dans le sentiment du devoir le courage nécessaire à l'accomplissement de sa mission en présence de n'importe quel danger. Accompagné de quelques cavaliers seulement, éloigné de tout secours, loin des yeux de ses supérieurs et de ses camarades, souvent fatigué jusqu'à l'épuisement, et l'ennemi à ses trousses, il doit néanmoins voir et juger clairement ce qu'il voit. On avouera que l'instinct, la ruse et l'adresse ne sauraient suffire dans cette situation. C'est seulement dans le vrai courage et dans le complet sacrifice de soi-même à la cause commune qu'il puise la force et la résistance nécessaires.

L'officier chargé de diriger une patrouille importante doit posséder l'instruction militaire, un coup d'œil sûr et un juge-

ment droit et net ; c'est-à-dire qu'il doit être à même de reconnaître les différentes formations sous lesquelles l'ennemi lui apparaît, et de celles-ci déduire la situation, la force et les intentions de cet ennemi.

Dans chaque cas particulier, avant de fixer la tâche du chef de patrouille, le commandant doit se rendre compte de ses propres intentions, des ordres qu'il a reçus, de l'état de sa troupe et des informations qu'il possède sur l'ennemi. Ces notions lui serviront de base pour déterminer ce qu'il lui importe de savoir encore. Le plus souvent, il ne s'agira plus, pour la patrouille, que de gagner un certain point ou suivre un certain parcours. La tâche dépendra des situations suivantes : l'ennemi doit-il être recherché, ou l'a-t-on déjà trouvé ? dans cette dernière alternative, s'agit-il de savoir s'il a atteint tel ou tel point, ou bien l'a-t-il déjà abandonné ?

Dans les cas importants surtout, il faut prendre pour règle de ne pas se contenter de la réponse négative que l'ennemi n'a pas été trouvé dans un certain rayon ; il faut exiger qu'il soit effectivement découvert.

Si l'on sait déjà où est l'ennemi, il devient plus aisé d'indiquer sa tâche au chef de patrouille. Le point essentiel de l'ordre à donner consiste dans l'indication exacte de la direction à prendre ou du point à atteindre et du lieu d'où il doit envoyer ses rapports pendant le trajet. Le choix des moyens à employer doit être laissé à son initiative.

La précision dans la rédaction de l'ordre est indispensable. Un jeune officier qui recevra l'ordre vague d'aller reconnaître la position, la force et les intentions de l'ennemi et de rapporter des renseignements exacts entendra un ordre qui paraît tout naturel. Il est cependant inexécutable. Son auteur sera rarement renseigné sur ce qu'il désirerait savoir. Au contraire, plus la tâche qu'il impose est simple et bien déterminée, plus il aura de chance de recevoir une réponse claire et exacte.

Un rapport unique envoyé par une patrouille ne peut pas donner une idée nette de la situation générale. Dans la plupart des cas, ce ne sera qu'une indication aidant à tirer des conclusions.

Ce n'est pas en dénombrant l'ennemi que l'on peut juger de sa force, mais par l'examen des corps organisés. L'ordre de bataille est la base du raisonnement.

C'est une erreur de croire, comme cela arrive souvent dans les exercices, que l'on peut fixer dans tous ses détails la force ou les groupements de forces d'un corps ennemi d'une certaine importance ; c'est la science militaire qui indique cela, attendu que toutes les armées sont organisées presque de la même manière et agissent en guerre d'après les mêmes principes. Si l'on a pu constater en un lieu la présence d'hommes ou de subdivisions d'un certain régiment d'infanterie, on pourra supposer que probablement la division entière dans laquelle ce régiment est incorporé est aux alentours, surtout si l'on a pu observer la marche de colonnes importantes. Si l'on a constaté de même manière la présence d'un autre régiment n'appartenant pas à la même division, mais au même corps d'armée, on pourra admettre que l'on se trouve en présence de tout le corps d'armée.

Un des rapports les plus précieux qu'une patrouille puisse fournir est celui qui fixe exactement la position momentanée d'un corps de troupes ennemi.

Préparatifs.

Le chef de patrouille doit avoir l'expérience nécessaire pour conduire sa patrouille et au besoin pouvoir la tirer d'une situation critique par son initiative et sa décision. Ses cavaliers seront parfaitement instruits de la façon dont ils doivent se conduire dans les différentes alternatives qui peuvent se présenter, afin de faciliter la tâche de leur chef, ou du moins de ne pas la lui rendre plus difficile.

Le chef répond de l'accomplissement exact de sa tâche ; il ne doit rien négliger pour y parvenir. Il ne se laissera arrêter ni par l'ennemi ni par d'autres obstacles. Il ne considérera sa mission comme terminée que s'il est en mesure de donner, d'après ses observations personnelles, les renseignements qui lui ont été demandés, ou s'il a reconnu lui-même la situation sur les points désignés.

S'il a un long trajet à faire et si le contact entre les adversaires n'a pas encore été pris, d'après une nouvelle appellation (patrouille stratégique), le chef de patrouille fera bien de se munir des objets suivants : une carte de la contrée qu'il parcourt, une montre, une jumelle, le nécessaire pour écrire, un sifflet et un carnet de notes. Du reste, d'une manière géné-

rale ces objets lui sont indispensables. Dans les cas où la carte ne pourra être employée, la nuit, par une pluie battante, en temps de brouillard, etc., il se fera guider par un habitant du pays.

Chaque soldat devra être appelé à tour de rôle pour le service de patrouille, mais il va sans dire que les hommes faibles ou maladifs, ou ceux auxquels on ne peut se fier complètement, ainsi que les chevaux maigres, fatigués, ou qui ont la mauvaise habitude de hennir continuellement (ce qui peut trahir la présence de la patrouille), ne devront pas être employés pour des patrouilles importantes.

Avant son départ, le chef de patrouille s'assurera de l'ordre parfait de sa troupe : ferrage, sellage, bridage, paquetage et armes doivent être rapidement inspectés. On se munira des munitions, vivres et de l'avoine nécessaires pour une journée.

Marche de la patrouille.

Durant le trajet, une patrouille d'officiers est abandonnée à elle-même ; hors de contact avec le gros de la troupe, elle doit être préparée continuellement pour le cas d'une surprise. Elle se tiendra prête à combattre, les mousquetons chargés, calme, silencieuse et attentive. On ne peut assez recommander aux hommes de regarder et d'écouter avec attention, non seulement pour leur sécurité personnelle, mais surtout dans l'intérêt du but à atteindre.

La patrouille ne doit pas s'inquiéter en premier lieu de sa sûreté et de sa retraite, mais avant tout de l'accomplissement de sa tâche. Sa valeur ne consiste nullement dans sa conservation, mais dans le succès de sa mission. Elle avancera le plus rapidement possible, parce qu'une nouvelle gagne en valeur en arrivant vite, et n'en a souvent plus aucune si elle arrive trop tard. La patrouille se servira surtout de ce que l'on peut appeler son élément vital, la vitesse, condition indispensable pour obtenir de prompts renseignements et envoyer de prompts rapports. La vitesse est de même le moyen le plus efficace pour s'éclipser devant l'ennemi et déjouer ses projets.

La patrouille avance par bonds ou de secteur en secteur ; les arrêts entre chaque bond servent pour observer dans toutes les directions, écouter, laisser reposer les chevaux et rassembler les cavaliers envoyés en exploration.

Tant que la patrouille est éloignée de l'ennemi, le mouvement en avant se fait rapidement ; il se ralentit à mesure que les précautions deviennent plus nombreuses et que les sujets d'observation se multiplient. Arrivée en présence de l'ennemi, le mouvement en avant s'arrête de lui-même ; la patrouille devra souvent alors stationner longuement sur un point propice afin de pouvoir se livrer à ses observations.

Une patrouille de cavalerie trotte en général partout où cette allure peut s'employer sans trop surmener les chevaux, mais dans une cadence calme et régulière. Toute négligence d'assiette doit être réprimée chez les cavaliers. Au début surtout, elle tâchera de parcourir au trot une longue étape, car bientôt elle atteindra des terrains accidentés qui l'obligeront à prendre le pas ou même à conduire les chevaux à la main.

Le chef de patrouille tâchera de ménager ses chevaux, car il ne sait jamais s'il n'arrivera pas un moment où il devra beaucoup exiger d'eux. Au commencement, il utilisera exclusivement de bonnes routes ou des chemins vicinaux, et il détachera le moins possible de cavaliers.

Le chef de patrouille qui a la tâche d'explorer tâchera d'atteindre des points d'observation permettant une vue étendue, sans toutefois trop s'écartez de sa direction de marche. L'essentiel consiste à découvrir de semblables points et à avoir la ferme volonté de les atteindre. Habituellement, ils ne se trouvent pas à proximité de la route ; ils sont, au contraire, éloignés, car les routes évitent, en général, les points culminants.

Sans doute, il est désagréable de quitter la bonne route pour chevaucher à travers champs, ou escalader des talus raides ou escarpés, mais il faut s'opposer énergiquement à la tendance qui nous pousse à rester sur le bon chemin quand il faudrait en sortir ; il faut malgré tout atteindre ces postes d'observation ; une fois l'ennemi aperçu, avant de quitter un de ces postes, le chef de patrouille choisit à une certaine distance un autre point propice pour pousser plus loin ses observations. Qu'il l'atteigne ou non est secondaire, il a du moins un but vers lequel il doit s'avancer avec vigueur.

Dans les terrains accidentés, où le champ de la vue est restreint, l'activité de la patrouille est plus ou moins gênée, car une observation lointaine n'est plus praticable, même avec une « longue-vue », ou bien elle se réduit à s'exercer depuis quelques rares points d'observation, qui dans ces cas-là sont dou-

blement précieux. En conséquence, il arrive souvent que la patrouille se heurte à l'ennemi ne l'ayant aperçu que trop tard. Même en semblables terrains, elle doit s'avancer à de vives allures pour tâcher d'atteindre les points favorables d'observation, car ce n'est pas par l'hésitation qu'on arrive au succès. Comme les difficultés sont les mêmes pour les deux adversaires, le plus actif gagnera tous les avantages de la situation au préjudice du plus négligent ou du plus maladroit.

Durant le parcours, le chef de patrouille s'efforcera de se procurer des renseignements pouvant lui faciliter sa mission ; il les joindra à ses observations personnelles.

La proximité de l'ennemi amène une perturbation dans les habitudes journalières des habitants de la contrée ; — les signes immédiats en sont : de nombreuses traces d'hommes et de chevaux sur les routes, desquelles on peut parfois déduire à peu près la force et la composition de l'ennemi, ce qui exige de la part de l'observateur une certaine expérience ; des nuages de poussière produits par les colonnes en marche ; des bivouacs abandonnés, etc. — Les indices d'après lesquels on peut constater la présence d'un certain corps de troupe, par exemple, objets d'équipement, armes, papiers portant ses insignes, sont d'une haute valeur.

L'observation par la vue, même avec une jumelle, est restreinte, car un soldat, par exemple, un poste d'observation (une vedette), ne sont guère visibles à une distance de 600 m. ; à 800 m. quelques soldats ne peuvent plus être distingués de civils ; à 1500 m., on confond facilement des patrouilles de cavalerie avec des voitures ; des troupes amies peuvent aussi être prises pour des adversaires, car les nuances principales des uniformes ne présentent pas de notables différences, et, même avec une bonne longue-vue, les couleurs ne peuvent plus être distinguées à une certaine distance. Autant que possible, le chef de patrouille s'avancera assez près de l'ennemi pour pouvoir distinguer les uniformes ; s'il peut ramener un prisonnier, il aura obtenu un succès remarquable, car on apprendra du moins de quel régiment il fait partie, et sur quelle ligne son régiment s'avance. Si, pour une raison ou une autre, l'ennemi a dû abandonner un mort, il faudra l'examiner de près pour tirer de cette découverte les indications possibles.

On ne peut assez recommander au chef de patrouille de noter où et quand il a fait une observation importante, où et

quand il a passé par tel endroit ; même la meilleure mémoire ne peut retenir toutes les impressions d'une journée mouvementée, et confondra facilement les heures et les faits. — Ces notes serviront de base aux rapports qu'il envoie ou aux communications qu'il fait en rentrant.

Contact avec l'ennemi.

En général, une patrouille découvre l'ennemi à une distance qui exclut tout combat ; sa mission est avant tout d'observer, car elle est si faible qu'il ne peut être question pour elle de combattre. Même en présence d'une patrouille d'égale force, le chef de patrouille, à moins de n'y être forcé, prendra pour règle d'éviter tout combat qui ne serait pas absolument nécessaire pour atteindre son but.

La meilleure manière de combattre pour une patrouille, c'est-à-dire une faible section, est de procéder par surprise ou embuscade. D'une embuscade assez éloignée, elle peut tenter de tirer sur un ennemi supérieur en nombre. Elle pourra même parfois arrêter dans sa marche une cavalerie adverse, par exemple dans un défilé difficile à tourner.

Si la patrouille a l'intention de faire des prisonniers au moyen d'une surprise, elle peut attaquer avec toute chance de succès de petites patrouilles d'infanterie ou des soldats isolés qui ont perdu leur unité.

Une patrouille de cavalerie ne peut jamais être prise entièrement, si elle ne commet pas de graves négligences ; tout au plus sera-t-elle dispersée ; cette dispersion est toujours très fâcheuse, car les hommes ne se rassembleront de nouveau qu'après de longs détours, ce qui occasionne une perte de temps pouvant mettre en question l'accomplissement de sa tâche. Les hommes seront prévenus que le dernier point d'observation sert toujours, dans ces occasions, de lieu de ralliement et que, même dispersés, ils ne doivent pas se décourager, car la témérité et la ténacité de l'ennemi ont aussi leurs limites.

Devant des cavaliers armés de lances, on prendra pour règle, si on ne peut les éviter, de toujours leur présenter la face. On a des chances alors de les désarçonner, tandis que la fuite serait la mort certaine, à moins d'être sûr de la vitesse de sa monture.

De tout temps, aux périodes glorieuses de la cavalerie, ce n'est jamais l'armement qui l'a rendue redoutable, mais d'autres facteurs moraux, tels que : la confiance absolue dans les chefs et le sentiment de sa supériorité sur l'adversaire. Actuellement, la légende de la lance a contribué à tort à inspirer une certaine crainte d'une cavalerie ainsi armée. Cette crainte est peu fondée ; la cavalerie armée de la lance n'est vraiment redoutable qu'aux fuyards.

Des rapports.

Les rapports, au sens tactique du terme, sont de brèves communications de service, indiquant ou la situation actuelle de nos propres troupes, ou des observations ou renseignements sur l'ennemi ou sur le terrain, et qui sont destinés à être portés à la connaissance des commandants supérieurs.

Avant tout, un rapport doit être exact ; son auteur est responsable de cette exactitude, aussi devra-t-il choisir minutieusement ses expressions. Lorsqu'il y aura doute sur la réalité d'une des constatations du rapport, il ne manquera pas de le dire, afin de ne pas risquer de faire prendre pour certain ce qui est douteux.

Quoiqu'il soit désirable qu'un rapport, comme un ordre, soit court et net, cependant ce ne doit jamais être aux dépens de son intelligence et de sa clarté.

Le rapporteur doit juger l'objet de sa communication sans opinion préconçue ; il séparera nettement ce qu'il a vu lui-même de ce qu'il a appris par d'autres et de ce qu'il suppose seulement.

Les faits importants doivent être rapportés aussitôt connus. On regarde comme importants : la première découverte de l'ennemi, tout ce qui donne de nouveaux renseignements sur lui, et tout ce qui peut contredire ce que l'on avait admis jusqu'alors sur son compte. Chaque rapport qui renseigne sur les troupes ennemis doit en indiquer l'arme et la force, autant que l'on peut en juger ; il devra mentionner aussi si l'ennemi était au repos ou en mouvement, et si des avant-postes, des patrouilles, des colonnes ou des troupes en formation de combat ont été aperçues.

Des rapports oraux ne devront être envoyés qu'exceptionnellement, si le rapporteur n'a pas pu écrire, par exemple si le

temps ou l'ennemi l'en ont empêché. Les rapports devront être écrits, cela non seulement afin d'éviter des malentendus, mais aussi pour qu'ils puissent servir de témoignage en cas de conflit, et parce qu'ils peuvent même, parfois, acquérir une valeur historique.

S'il y est question de l'ennemi, et qu'il a été impossible de le distinguer suffisamment pour évaluer sa force et l'arme à laquelle il appartient, on cherchera une rédaction qui donne avec le plus d'exactitude ce que l'on sait. On dira, par exemple : « L'ennemi occupe la lisière du village de X... sur une étendue d'au moins 500 m. »; ou : « Je viens d'être accueilli au pont de B. par des coups de fusils. En aval et en amont du pont, et des deux côtés de la rivière, j'aperçois quelques cavaliers. Le feu peu régulier me fait supposer que je n'ai devant moi que des cavaliers à pied. »

En général un des défauts des rapports consiste dans leur trop grande brièveté, laquelle peut les rendre incompréhensibles.

Pour les rapports envoyés par le télégraphe, la brièveté est une qualité ; cependant, même dans ce cas, ce ne doit être aux dépens de la clarté, car quelques mots de trop ont peu d'importance, mais un mot de moins peut en avoir beaucoup.

G. BÜRCHER,
capitaine de cavalerie.

Bicyclettes pliantes militaires.

Dans un intéressant article que publiait dans la *Revue militaire suisse*¹, M. le lieutenant-colonel Repond, se trouvaient rappelés les essais exécutés en 1896 aux manœuvres du 2^e corps français par la compagnie cycliste du capitaine Gérard. Sans méconnaître les avantages de la bicyclette pliante Gérard, à l'usage des cyclistes combattants, l'auteur signalait quelques-uns de ses défauts et ajoutait « qu'elle n'était pas encore la solution qu'elle prétend être ». La selle se trouve trop en arrière, et fait reposer le poids du corps presque entièrement sur la roue motrice ; le pédalier trop en avant ne permet pas au cycliste de déployer utilement tout son effort.

¹ Numéro de mai 1897.